



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2025

Conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, avis public est, par les présentes, donnée aux contribuables de la Municipalité de Venise-en-Québec :

Que le rapport financier du trésorier ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025 seront déposés à la séance ordinaire du conseil municipal du 20 juillet 2026 qui débute à 19 h, au Centre culturel situé au 239, 16^e Avenue Ouest. La directrice générale procédera à une brève présentation du rapport. La mairesse, Mélanie Ménard, fera également part des faits saillants.

DONNÉ ce 13^e jour du mois de juillet 2026 à Venise-en-Québec

Magali Filocco
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je, Magali Filocco, Directrice générale de Venise-en-Québec, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le dépôt du rapport financier pour l'exercice de l'année 2025.

Tel que prévu au règlement 455-2018 adopté le 3 juillet 2018 par le conseil municipal, je, Magali Filocco, Directrice générale de Venise-en-Québec, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le dépôt du rapport financier pour l'exercice de l'année 2025 sur le site Internet de la Municipalité et sur les deux tableaux d'affichage (mairie et centre culturel).

Magali Filocco
Directrice générale et greffière-trésorière
13 juillet 2026